

## Édito :

### **CRI de COLERE ou COUP de « GUEULE » à chacun son expression**

Il y a une quinzaine de jours, nous avons annoncé que la situation de l'hôpital de Ruffec était en amélioration mais que le personnel paramédical était toujours en nombre très insuffisant.

**En quelques jours, cet équilibre précaire vient d'exploser dans les services de Médecine et de Soins de Suite avec la contamination au Covid 19 d'une dizaine d'agents.**

Face à une situation intenable pour les personnels encore debout, 8 lits de Médecine et 15 lits de soins de Suite ont été fermés le 17 Décembre et ce jusqu'au 28 Décembre : date du retour théorique des agents contaminés et sous réserve que l'épidémie ne continue pas à se propager parmi les soignants. Ces arrêts impératifs, en nombre, se cumulent avec des arrêts pour burn-out, des démissions ... etc ...

**Pour les malades potentiels que nous sommes tous,  
chaque jour de fermeture met la population de notre bassin de vie en danger  
de ne pas avoir de réponse médicale adéquate à ses besoins.**

Entre autre :

→ Certains malades ne trouveront pas de place en Soins de Suite à proximité ou pas de place en Médecine après un passage aux Urgences. Pour la plupart ce sera un retour anticipé à domicile avec toutes les difficultés de suivi que chacun d'entre nous connaît en médecine de ville, là aussi liées à un nombre insuffisant de professionnels.

→ C'est aussi un effet boule de neige sur les Urgences : la réduction du nombre de lits d'aval réduit les capacités de dégagement pour libérer les brancards, engorge les Urgences et allonge les temps d'attente.

### **Et Ruffec n'est pas une exception.**

Partout en France, des lits ferment « temporairement » faute de soignants pour assurer les services. Ces fermetures « temporaires » viennent s'ajouter aux fermetures définitives qui n'ont pas été remises en cause malgré la pandémie. Partout en France, des personnels craquent et fuient l'hôpital.

Partout en France, l'accès aux soins est devenu un parcours du combattant pour les populations. Nous savons tous que les racines du mal sont bien antérieures à la crise sanitaire d'aujourd'hui, elle n'en est que le révélateur au grand jour.

L'administration sanitaire, du niveau national jusqu'aux directions locales, n'arrive pas à se sortir de ses obsessions « d'économies ». Certaines en rajoutent même une couche :

→ en refusant de fournir des masques FFP2 à tous les soignants lorsqu'ils ne travaillent pas dans un secteur réputé sensible,

→ en filtrant le nombre de tests ce qui ne permet pas de tester tous les malades arrivant dans un établissement y compris lorsqu'ils étaient hospitalisés ailleurs avant,

→ **en continuant à déplacer les personnels d'un secteur Covid à un secteur non Covid et vice-versa pour rationaliser le temps de travail,**

→ ... etc ...

**c'est clairement de la mise en danger de la vie d'autrui  
à la fois pour les professionnels, les malades et la population dans son ensemble.**

L'accès aux soins, déjà compliqué surtout lorsque cela concerne des pathologies non Covid s'aggrave dangereusement pour toutes et tous.

**Mesdames et Messieurs les décideurs, entendez l'URGENCE de la situation.**

Ni le Ségur de la Santé qui a accouché d'une souris, ni la loi de financement 2021 de la Sécurité Sociale (certes en augmentation conséquente pour les dépenses liées au Covid, mais qui exige en contre partie une économie notable sur les dépenses de santé « habituelles ») ne permettront de renverser durablement le mouvement.

**La copie est à revoir.**

## **DES LITS, DU MATERIEL, DES BRAS ... MAINTENANT**

Dans l'urgence d'aujourd'hui c'est :

- garantir le financement et l'approvisionnement du matériel nécessaire.
- embaucher maintenant, massivement et de façon pérenne des secrétaires, des brancardiers, des agents administratifs de terrain, des agents de nettoyage et de désinfection ... etc ... pour permettre aux soignants restants de se concentrer exclusivement sur leur coeur de métier : **le soin**.
- donner toute leur place aux usagers, aux élus et aux professionnels dans les décisions à tous les niveaux : du national jusqu'au local.

Dans la durée c'est :

- ouvrir massivement des places de formations de soignants (médicales et paramédicales) et en assurer la juste répartition en ville et à l'hôpital sur l'ensemble du territoire.
  - arrêter de considérer les personnels comme des pions.
- Des équipes stables qui ont l'habitude de travailler ensemble sont une des bases de la qualité des soins. Le turn-over est source d'insécurité pour les malades et pour les professionnels.
- reconnaître les qualifications à leur juste valeur pour être attractif pour recruter.
  - **ouvrir et ré-ouvrir des lits partout où c'est nécessaire.**

Les conditions de travail des professionnels et les moyens mis à leur disposition impactent fortement nos prises en charge de malades potentiels.

C'est ensemble, professionnels et usagers, que nous gagnerons la bataille.

**A force de lancer des alertes, elles finissent par rebondir dans les bureaux officiels.  
Alors on continue.**

*Le collectif de travail de l'association*  
**« Soutiens en Urgence à la vie de l'Hôpital du bassin de Ruffec »**  
*BP 19 - 16700 RUFFEC*

## **Sommaire :**

- **L'écho des comités : pages 4 à 8**
- **Autres infos locales : page 8**
- **Dossiers : pages 8 à 10**
  - **PREMIER BAROMÈTRE SANTÉ-SOCIAL**
  - **ACCÈS AUX SOINS : IMPORTANCE DE LA PROXIMITÉ**
  - **CARTE DES DÉSERTS MÉDICAUX**
  - **PSYCHIATRIE**
  -
- **Culture et santé :page 10**

## L'écho des comités :



## Le soutien des élus à l'hôpital public de Dôle



## Info-flash

N°5 - 21 décembre 2020

Comité de défense des hôpitaux publics de Dôle

**Les mairies se mobilisent pour défendre les hôpitaux publics de Dôle : 52 communes représentant plus de 27 000 habitants ont délibéré. BRAVO !**

Les nouvelles communes sont ARBOIS, AUGERANS, BALAISEAUX, CHAMPVANS et NEUBLANS-ABERGEMENT. L'ARS (Agence régionale de santé) va-t-elle enfin entendre les demandes des élus et de la population ?



La liste complète sur [www.defense-hopitaux-dole.fr](http://www.defense-hopitaux-dole.fr)

**INEGALITES D'ACCES AUX SOINS HOSPITALIERS EN ZONE RURALE**

Dans une étude publiée en décembre 2020, l'Association des Maires Ruraux de France publient les chiffres de l'inégalité hospitalière. Une question simple : les habitants du monde rural ont-ils le même accès aux soins hospitaliers que les habitants des villes ? Un constat sans appel grâce à une étude exclusive des soins hospitaliers en fonction de la grille de densité rural/urbain... Les résultats sont sans appel : Les habitants du rural consomment 20 % de soins hospitaliers en moins que ceux des villes (à âge et sexe égal).

**MERCI AUX MAIRIES et A TOUS NOS SOUTIENS**

*Un grand salut à la prise de position des conseils municipaux qui ont à cœur de défendre nos hôpitaux de proximité.*

*A vous lecteurs de nos « flash infos », nous voulions rappeler, votre implication dans tout ce chemin d'éveil des consciences : quand vous avez pris position, lors de nos différentes manifestations ou rencontres ; quand vous nous avez livré de votre temps pour signer les « feuilles de soins » et les différentes pétitions.*

*L'engagement de chacune de ces mairies va nous permettre à tous, habitants des communes et citoyens de nous sentir encore plus appartenir à un groupe de référence qui défend la santé au niveau local.*

*Comme on a pu le dire et répéter lors de nos rencontres, vous êtes un maillon important dans la continuité de notre combat pour sauvegarder nos services publics, l'accès aux soins pour tous, objet essentiel de notre comité de défense.*



*Alors encore une fois, dans ce temps de crise qui se prolonge, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, idées et suggestions sur notre site et dans les prochains mois sur le terrain (quand la crise sanitaire nous le permettra).*

*Encore un grand merci et n'oubliez pas, prenez soin de vous.*

**Toute l'équipe du Comité de Défense des Hôpitaux publics de Dôle vous souhaite une belle fin d'année et reste à vos côtés pour défendre le droit à la santé pour toutes et tous.**

**Victoire ! arrêt des poursuites pour non paiement des dépassements d'honoraires**

Nous avons été sollicités par Mme L. en septembre dernier. Elle était très déstabilisée dans les suites de son intervention chirurgicale à l'épaule droite de fin juillet 2020, pratiquée à la Clinique Bordeaux Nord Aquitaine. Il lui était réclamé par différents courriers 1.030 € de dépassements d'honoraires, dont elle ne se souvient pas avoir été informée en pré-opératoire, dont 786 € pour le chirurgien, 220 € pour l'anesthésiste. Les deux dernières lettres lui avaient été adressées par la société SEERIC, (la dernière est ci-jointe) et la menaçait de venue d'huissier et de passage au Tribunal...alors que nous avons entamé une procédure amiable avec les médecins...

[Communiqué la santé un droit pour tous du 21 Décembre 2020](#)

**Lettre à Olivier Véran**

Monsieur le Ministre, Nous sommes une petite association girondine née en 2007 qui intervient dans le domaine couvert par votre Ministère. Par nos actions modestes, nous essayons de contribuer à maintenir et améliorer notre système de santé solidaire qui comporte quelques imperfections mais qui s'avère comme vous le savez, plus efficace, plus juste et globalement moins cher que ceux livrés plus grandement au « Marché »... Notre tâche n'est pas toujours facilitée par nos dirigeants successifs qui pratiquent parfois un grand écart entre leurs discours et leurs actes. Le dossier des dépassements d'honoraires médicaux (DHM) nous semble à cet égard très symbolique. Comme vous le savez, ces DHM, malgré les alternances politiques, sont en augmentation régulière depuis leur création en 1980 et sont un des facteurs principaux du renoncement croissant aux soins pour raison financière (qui atteint actuellement plus du quart de notre population). Les médecins dépasseurs, qui sont encore minoritaires parmi les praticien-ne-s, peuvent ainsi moduler leurs revenus à la hausse...en piochant dans la poche des assurés sociaux qui usent de leurs prestations. Et dans certaines spécialités médicales, il est parfois difficile de trouver des alternatives solidaires. Ces médecins dépasseurs bénéficient de vides importants au niveau réglementaire, éthique et juridique (cf l'avenant conventionnel d'oct. 2012 pour les libéraux et l'accord de 2015 pour les salariés des Hôpitaux). L'adynamie des ARS et des CPAM, ainsi que le mutisme de l'Ordre des médecins n'aident pas au balisage de ces pratiques tarifaires modulables. Il y avait néanmoins un décret du 30 déc. 2008 (n°2008-1527), peu précis, peu contraignant et peu appliqué. Il prétendait réguler quelque peu ces DHM. Entre autres critères, il précisait que le médecin dépasseur devait tenir compte de la situation financière de l'assuré social. Ce décret vient d'être remplacé en catimini par celui du 2 oct. 20 (n°2020-1215) que vous avez co-signé avec notre premier ministre Jean CASTEX. Ce dernier a dû suivre l'affaire avec une attention moins soutenue que la vôtre. Sous la pression de certains « lobbies confraternels », vous avez décidé en toute conscience de supprimer ce critère faisant référence à la situation financière de l'assuré. Vous avez fait ainsi le choix de faciliter l'appât du gain des médecins les moins scrupuleux. C'est pourquoi nous venons vous poser la question suivante : Au temps de la COVID 19, où il nous est conseillé de renforcer les Solidarités (parties intégrantes de votre Ministère) face à la précarité croissante d'une grande partie de nos concitoyen-ne-s, EST-CE LE BON MOMENT POUR FAIRE CE CADEAU A CERTAINS PROFESSIONNELS QUI BÉNÉFICIENT DEJA DE REVENUS TRES CONFORTABLES ?

[La santé un droit pour tous – Lettre à O. Veran – 21 12 20](#)



## Association du Comité de défense de l'hôpital public et de la maternité de Sarlat

Lettre d'information n°19-2020

Le 24 décembre 2020

### LE CENTRE DE SANTÉ SARLAT-PÉRIGORD NOIR VOUS OUVRE SES PORTES !

Au centre de santé, les malades seront soignés par des médecins généralistes.

Chaque patient pris en charge aura ainsi un **médecin référent** : ce sera le Centre de santé.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, **tout patient de 16 ans doit avoir un médecin traitant-référent.**

Il vous faut une lettre de celui-ci pour consulter tel ou tel spécialiste : qui un ORL, qui un gastroentérologue... un dermatologue, un rhumatologue, un cardiologue, un allergologue, un radiologue, un psychiatre ou neuropsychiatre (dès vos 25 ans), **pour avoir la meilleure prise en charge...**

Au centre de santé : **aucun dépassement d'honoraires n'est autorisé.**

Le tiers payant sera appliqué : ainsi, lors d'une consultation à 25 €, **votre reste à charge sera de 8,50€ avant le complément de votre mutuelle** [7,50 + 1,00 (participation forfaitaire)].

Chaque jour, quelques créneaux seront prévus pour recevoir les « petites urgences ».

### Comment prendre rendez-vous ?

- appeler au **05 64 13 17 00** ;
- par internet : [www.maiia.com](http://www.maiia.com).

Le médecin qui vous accueillera « ne fera que son cœur de métier, **le soin !** » toutes les charges administratives et comptables seront effectuées par une secrétaire. La gestion du centre sera sous la responsabilité d'une directrice. Les différents acteurs, salariés travailleront en équipe.

**Comment vous rendre au centre : 15, rue Gabriel-Tarde, 1<sup>er</sup> étage**

- **à pied** : le centre se trouve à 50m du collège La Boétie, face à l'hôtel IBIS, au-dessus du restaurant « L'Esprit Sarlat » ;
- **en bus** : un arrêt de Sarlat-bus se trouve devant le collège ;
- **en voiture, en VSL** : 4 places de parking seront à votre disposition en sous-sol.

**Un accès pour tous est assuré par un ascenseur, adapté aux personnes à mobilité réduite.**

**Le Centre de santé est une structure à but non lucratif.**

Pour tout contact : [sauvons\\_hopital\\_sarlat@orange.fr](mailto:sauvons_hopital_sarlat@orange.fr) chemin de la Gendronnie, 24200 Sarlat  
Permanence tous les jeudis de 13 à 17h devant l'hôpital Tél. : 0781057814 ou 0685311979  
Site : [coordination-nationale-defense.org](http://coordination-nationale-defense.org)  
Ne pas jeter sur la voie publique, imprimé par nos soins

## Le communiqué

### La bataille pour l'hôpital public continue

**SAUVONS  
L'HÔPITAL DE SARLAT**



**POUR UN SERVICE PUBLIC ET DE PROXIMITÉ**  
Pour tout contact : [sauvons\\_hopital\\_sarlat@orange.fr](mailto:sauvons_hopital_sarlat@orange.fr) ou Association de la défense de l'hôpital de Sarlat  
c/o M. Lacompette, La Gendronnie, 24200 Sarlat - Tél. 07 81 05 78 14 ou 06 85 31 19 79 ou 05 53 29 41 91

## Le communiqué du 13 Décembre

## Autres infos locales :

### CENTRE VAL DE LOIRE

#### La région Centre-Val de Loire lance une campagne de pub nationale pour recruter des médecins

Il y a presque un an jour pour jour, la région Centre-Val de Loire annonçait vouloir créer 150 postes de médecins salariés d'ici à 2025 pour répondre au problème de désertification médicale. Un projet inédit à l'échelle d'une région

[L'article](#)

## Dossiers :

### PREMIER BAROMÈTRE SANTÉ-SOCIAL

#### Territoires et Mutuelles engagés pour répondre aux attentes des Français

L'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF) et la Mutualité Française souhaitent illustrer les grands enjeux sociaux et de santé au cœur des préoccupations des Français, à travers trois dimensions : l'accès aux soins, la santé environnementale et l'action sociale. Il s'agit également de mieux faire connaître les initiatives conjointes mises en œuvre par les acteurs mutualistes et locaux dans ces domaines. Ainsi, ce baromètre commun dresse un panorama de la situation actuelle à partir de différents indicateurs issus de sources publiques et présente des solutions mises en œuvre par les acteurs de terrain dans ces trois domaines.

[L'article](#)

### ACCÈS AUX SOINS : IMPORTANCE DE LA PROXIMITÉ

#### *l'avis de l'association des maires ruraux de France*

#### Étude sur l'accès aux soins en milieu rural

#### PREMIERS RESULTATS EXCLUSIF

#### les chiffres de l'inégalité hospitalière

Une question simple :  
les habitants du monde rural ont-ils le même accès aux soins hospitaliers que les habitants des villes ?

Un constat sans appel grâce à une étude exclusive des soins hospitaliers en fonction de la grille de densité rural/urbain (voir détail et méthodologie ci-après)

Les habitants du rural consomment 20 % de soins hospitaliers en moins que ceux des villes (à âge et sexe égal)

Les indices comparatifs d'hospitalisation montrent une progression continue depuis les territoires les moins peuplés jusqu'aux centres urbains ;

Ces variations se retrouvent toujours constamment en moyenne dans tous les segments d'activité observés (Chirurgie, Interventionnel, etc.) ;

[L'article](#)

## CARTE DES DÉSERTS MÉDICAUX

[Déserts médicaux : La carte de France](#)

## PSYCHIATRIE

### Réforme de l'isolement-contention : « Comment ajouter de la crise à la crise ! »

Alors que la réforme de l'isolement et de la contention entre en vigueur, un collectif d'acteurs alertent sur ses conséquences et ses « *inextricables contraintes annonçant une paralysie prochaine du dispositif de soins* ». Communiqué du 21 décembre.

[L'article](#)

### Rejoignons et signons la pétition

Les soignants sont en colère, très en colère. Les citoyens sont en colère, très en colère.

Et il y a de quoi, puisque le système de santé dans son ensemble a été mis en situation de pénurie volontaire par une **réduction perpétuelle des coûts**.

Cette politique est intervenue dans un contexte **d'austérité budgétaire** et de **libre-échange** généralisé aggravé par les traités européens, entraînant une désindustrialisation massive du pays, rendant la France incapable de produire rapidement des produits tels que des masques, des tests ou du gel hydro-alcoolique.

Cette tribune n'a pas pour but d'analyser l'ensemble des dommages subi par notre système de santé mais d'insister sur les **conditions de possibilité** de cette dégradation.

[La pétition soignons ensemble](#)

## Culture et santé :

Anne Sylvestre : les vieilles douleurs

[La chanson](#)

« Toutes les infos sur le site de la Coordination Nationale »

<http://coordination-defense-sante.org/>



### COORDINATION NATIONALE

#### des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité

*(Fondée à Saint Affrique en avril 2004)*

Siège social : **1 rue Jean Moulin 70200 LURE**

Secrétariat : Lundi : 8h45-11h15 et 13h40-17h30 / Mardi : 8h45-14h45 / Jeudi : 8h45-11h15 / Vendredi : 13h40-16h15

**Tél : 09 67 04 55 15**

**SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00025**

**Association agréée - Arrêté du 06/06/2018 - N2017RN0146**

Site : <http://coordination-defense-sante.org/>

Contact : [cda12550@coordination-defense-sante.org](mailto:cda12550@coordination-defense-sante.org)

**Présidente** : Michèle LEFLON [michele.leflon@orange.fr](mailto:michele.leflon@orange.fr)

Adresse : 34 Rue de la Porte de Bourgogne – 08000 Charleville-Mézières - Tél 06 08 93 84 93

**Vice-Présidente** : Rosine LEVERRIER [boudchoum@wanadoo.fr](mailto:boudchoum@wanadoo.fr)

Adresse : 5 Rue Barbey d'Aurévilly – 14500 VIRE - Tél 02 31 67 07 54 - 06 41 29 08 02